

Ces fonds qui allègent l'ISF

Investir dans les PME est dans l'air du temps. Cela donne aussi droit à une réduction d'ISF, via des fonds spécialisés.

L'an dernier, près de 90.000 Français se sont laissés tenter par un fonds d'investissement de proximité (FIP) ou un fonds commun de placement dans l'innovation (FCPI). Une large partie d'entre eux ont choisi ce placement pour bénéficier d'une réduction d'impôt sur la fortune égale à 45 ou 50% de la somme investie. Est-ce la réforme de l'ISF? Le ras-le-bol fiscal? La collecte de ces fonds a bondi de 24% en 2013. Alors que celle des FIP et des FCPI achetés pour un autre avantage fiscal (une réduction d'impôt sur le revenu) a baissé. «Avec l'alourdissement de la pression fiscale, les contribuables ont moins de liquidités à placer et ont arbitré entre les différentes solutions de défiscalisation pour se concentrer sur l'ISF», remarque Fabrice Imbault, directeur général adjoint chez A Plus Finance.

Ces fonds auront-ils autant de succès cette année? Ils sont nombreux à être commercialisés pour quelques semaines encore dans les banques privées, dans certains réseaux bancaires, ou encore chez des conseillers en gestion de patrimoine indépendants. Certains sont même proposés sur internet (par exemple sur Mesfcpi.com). Ils offrent toujours le même avantage fiscal. En prime, cette année, ils sont dans l'air du temps.

Car les introductions en Bourse, qui ont repris, mettent en valeur la réussite des start-up françaises, «notamment dans le domaine des biotechs et des medtechs», relève Fabrice Imbault. De son côté, le gouvernement martèle la nécessité de mieux financer les entreprises. Il a même créé pour elles le PEA-PME qui a beaucoup fait parler de lui.

Or, les FIP et les FCPI financent, eux aussi, les entreprises. Ceux qui procurent une économie d'ISF consacrent 90 ou 100% (selon les fonds) de leurs portefeuilles aux sociétés non cotées en Bourse ou cotées sur des marchés dédiés aux très petites valeurs, comme Alternext. Si le fonds investit à 100% sur ces titres, il offre une réduction d'ISF égale à 50 % de l'investissement. S'il n'y place que 90% de son actif (le reste étant gardé en cash, par exemple), la réduction d'impôt est de 45%. «Mais garder un peu de réserve est indispensable à une gestion prudente du fonds pour être capable, par exemple, de réinvestir dans une société qui a besoin d'accélérer», rappelle Christophe Bavière, président d'Idinvest Partners.

[...]

Cette société de gestion (ex-AGF Private Equity) s'est forgée une solide réputation dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), la santé (entre un quart et un tiers des investissements), et les cleantechs. [...] «Nous finançons des entreprises jeunes et innovantes, là où d'autres préfèrent des sociétés plus traditionnelles», explique Christophe Bavière, qui ne tarit pas d'éloge sur la créativité des ingénieurs français et leur talent pour faire grandir leurs start-up. [...]

D'autres ont même des cibles plus précises encore. PhiTrust Impact Investors veut ainsi donner à ses FIP et FCPI une dimension sociale et solidaire. «Nous nous intéressons à des sociétés jeunes ou en développement, dont les produits ou les services font appel à l'innovation pour apporter une réponse aux problèmes environnementaux ou sociaux, au handicap, à l'éducation des enfants, ou à la formation des adultes, ou encore au vieillissement de la population», explique Jean-Claude Lévêque, son directeur général. [...]